

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 625

Artikel: L'Alliance à Lausanne : (suite de la 1re page

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264652>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Alliance à Lausanne

(Suite de la 1^{re} page)

Quelques-uns de ces sujets sur lesquels certaines Sociétés affiliées avaient demandé que fût spécialement attirée l'attention des délégués, avaient été groupés à part pour faire l'objet de communications et de discussions plus approfondies. De ce nombre, le problème si fort à la mode maintenant de la protection de la famille. La Commission d'étude législative de l'Alliance l'a envisagé essentiellement sous son angle économique en examinant le principe et le fonctionnement des allocations familiales; et ceci nous vaut un exposé clair et net, présenté en un raccourci frappant par M^{lle} Antoinette Quinche (Lausanne). C'est avec intérêt que nous l'avons entendue démontrer que ces allocations familiales dont on parle tant ne constituent pas la forme unique d'entraide à la famille comme certains semblent le croire, mais une aide entre plusieurs autres; c'est avec satisfaction que nous avons relevé que la Commission de l'Alliance n'admettait jamais un système d'allocations familiales qui ait comme corollaire, ainsi que le réclament déjà certains, l'interdiction du travail de la femme hors de chez elle. Puis, et de même que dans certaines organisations ouvrières, l'on craint que l'attribution d'allocations familiales ne fasse baisser le taux des salaires, ne pouvons-nous pas craindre nous, féministes, que là où n'existe pas l'égalité de salaire pour l'égalité de travail, ne se manifeste également une baisse de ces malheureux salaires féminins, déjà si souvent incroyablement bas? D'autre part, la Commission demande que les allocations soient payées à la femme afin d'obtenir la certitude que leur montant est vraiment dépensé pour la famille, et soulève encore plusieurs autres problèmes que l'on aurait pu discuter longuement s'il n'avait fallu passer à d'autres questions.

En effet, et après que M^{lle} Nägeli (Zürich) eût, au nom de cette même Commission, montré la nécessité d'une réforme fiscale améliorant la situation des petits rentiers, c'est au tour de la Commission d'éducation d'apporter sa contribution à l'idée de la protection de la famille, — cette fois alors sous l'angle moral et spirituel. Notre collaboratrice M^{lle} Evard (St-Sulpice), et M^{lle} Hegg-Hoffet (Berne) avaient été chargées de traiter la question de l'éducation maternelle et paternelle de la jeunesse actuelle; et ce fut avec une satisfaction manifeste que plusieurs déléguées constatarent que, alors que depuis bien des années, l'on travaille à préparer les jeunes filles à leur tâche future, l'on s'aperçoit maintenant que le père ayant aussi



L'Assemblée des Services complémentaires féminins zurichois

Plus d'un millier de femmes et de jeunes filles, portant toutes l'uniforme seyant des Services complémentaires féminins, se sont réunies à Zurich l'autre dimanche; et certes le spectacle n'était point banal, et même émouvant, de cette foule féminine, admirablement disciplinée et ordonnée, écoutant dans le cadre pittoresque du Lindenhof un sermon de circonstance du capitaine-aumônier Frick, sur ce texte: «Vois, je suis la servante du Seigneur». Mais c'est surtout la séance de l'après-midi, après le repas en commun servi dans le bâtiment des Congrès, qui a permis de mesurer toute l'ampleur du concours apporté par la femme suisse à l'œuvre de la défense nationale.

Car ce fut une réunion imposante d'autorités tant civiles que militaires que salua M^{lle} Haemmerli-Schindler, la Présidente Centrale des S. C. F., en ouvrant la séance: n'y avait-il pas là tout d'abord le général lui-même et M^{lle} Guisan, accueillis tous deux par une ovation (c'était la première fois, paraît-il, que le général assistait à une Assemblée de S. C. F.); puis le colonel Vaterlaus, chef des S. C. F., le colonel divisionnaire Dollfuss, adjudant général de l'armée, le colonel Remund, médecin-chef de la Croix-Rouge suisse, M. le Conseiller d'Etat Briner, chef du Département militaire du canton de Zurich, la Commission féminine des S. C. F. in corpore¹ des délé-

¹ Cette Commission est composée de M^{mes} et M^{lles} Bianchi (Lugano), Du Bois de Meuron (Neuchâtel), Haemmerli-Schindler, présidente centrale (Zürich), Moll-Obrecht (Granges, Soleure), Muller-Turke (Lucerne), Rose Nef (St-Gall), Schupbach-Heller (Steffisburg), H. Vischer (Bâle), et G. Wagnière (Genève). Sa tâche est de représenter les femmes auprès du chef de la Section, et de faire le lien entre celle-ci et les Comités et Associations cantonales des S. C. F.

ses responsabilités dans la famille, il est bien nécessaire d'y intéresser également les jeunes gens. — Puis, changeant complètement de terrain, M^{lle} Amstutz (Berne) vient nous parler avec beaucoup d'esprit et une pointe de malice des relations de la femme et de la presse. Rédactrice de la page féminine du grave *Bund*, dans laquelle elle a su introduire l'expression de convictions féministes que nous aimerions trouver dans d'autres «pages» du même ordre, M^{lle} Amstutz nous reproche gentiment, mais fermement, de ne pas savoir utiliser suffisamment les services de cette puissance de notre monde moderne qu'est la presse, et par conséquent que la voix des femmes n'y soit pas entendue, non seulement en matière féministe, mais aussi sur toutes les questions actuelles qui nous touchent directement, et sur lesquelles ce serait notre devoir de faire connaître notre point de vue, aussi bien à titre de propagande que pour l'orientation de tant de femmes, que notre presse féminine spécialisée n'atteint pas. Ce à quoi il serait facile de répondre que nous, nous ne demanderions certes pas mieux, mais

guées de S. C. F. d'autres cantons, des inspectrices, des officiers, des représentants d'autorités civiles, etc. De nombreux discours furent prononcés: dans l'impossibilité, non seulement de les résumer, mais seulement de les mentionner, relevons — à tout seigneur, tout honneur — l'impression profonde que produisirent les paroles du général lorsqu'il déclara que les S. C. F. constituaient une élite dont le pays et l'armée étaient fiers; puis le discours du colonel Remund précisant que les services de santé de l'armée ne pourraient accomplir leur tâche sans le concours des S. C. F., qui, pour les deux tiers, leur sont incorporés; et surtout celui de notre fidèle ami et défenseur, M. le conseiller d'Etat Briner. Vice-président pendant bien des années de notre Association suisse pour le Suffrage, M. Briner ne laisse jamais passer une occasion de rappeler ses convictions, et il n'y a pas manqué cette fois non plus, disant combien il était indispensable que la femme, dans la démocratie suisse de demain, fût associée directement à la responsabilité devant la vie publique que porte chaque citoyen. «Comment cette idée politique se réaliserait, a-t-il ajouté, c'est sur quoi les opinions peuvent beaucoup différer aujourd'hui, mais ce qui subsiste entier, c'est ce problème qui devra trouver sa solution».

Encore sous l'impression profonde de cette journée, qui marque certainement dans les annales, non seulement des S. C. F., mais de notre mouvement féministe suisse en général, notre confrère et ancienne collègue, M^{lle} Studer de Gomoens, à l'article de qui, dans le *Schw. Frauenblatt*, nous avons emprunté les détails qui précèdent, les fait suivre de quelques observations «de la vieille garde féministe» que nos lecteurs nous saurons gré de mettre sous leurs yeux:

«Cette journée, écrit-elle, n'aura pas manqué de susciter bien des réflexions parmi les nombreuses représentantes de «la vieille garde» qui y ont participé. Je pense à toutes celles qui, depuis des décades, et souvent au prix des plus grandes difficultés, ont combattu pour obtenir la libération physique et intellectuelle de la femme suisse... Je pense à celles qui luttèrent pour le service civil féminin obligatoire, pour l'éducation civique de la femme, pour le droit à un salaire

que c'est le plus généralement la grande presse, elle, qui ne se prête guère à cette nouvelle mission!...

Le dimanche matin, après un culte impressionnant dans une chapelle de la cathédrale, célébré avec ferveur par M^{lle} Ertel, chapelain à l'Hôpital cantonal, on se retrouva en grand nombre à l'Université; c'est que deux des sujets qui préoccupent le plus les femmes suisses à l'heure actuelle figuraient au programme de cette séance.

Le premier, c'est la question cruciale qui se pose au féminisme: celle du droit au travail de la femme. Les conditions économiques nées de la crise d'abord, de la guerre ensuite, ont si bien modifié les données d'autrefois, la crainte du chômage de l'après-guerre lors de la démobilisation hante si bien les esprits chez nous, et les slogans à la mode sur la protection de la famille jettent dans l'opinion publique tant de notions mal étudiées qu'une mise au point s'imposait comme celle, si ferme, si claire, et si documentée que nous donna M^{lle} Valentine Weibel (Genève) ancienne fonctionnaire du Bureau International

égal pour un travail égal, pour une place au soleil pour la femme qui travaille. Oui, nous avons pensé à tout cela, et nous n'avons pu nous empêcher de nous réjouir en constatant à quel point l'absurde affirmation, trop souvent entendue, que l'usage du bulletin de vote enlèverait à la femme suisse toute sa féminité, est maintenant battue en brèche par l'accomplissement, par cette même femme suisse, de tâches nouvelles et inaccoutumées, acceptées avec le plus grand sérieux...

Pour nous toutes, ce fut une joie de constater la discipline et le dévouement à la cause commune que manifeste toute cette jeune génération, et nous savons que cela aurait été impossible sans le travail opiniâtre qu'ont accompli les pionnières de notre mouvement féministe. Lentement la semence qu'elle ont jetée à pleines mains lève, grâce à leur foi dans les capacités féminines, et à leur confiance dans la possibilité de la collaboration entre l'homme et la femme...

Mais aussi, lorsque la nécessité de nouvelles recrues pour les S. C. F. va s'accroissant et qu'il n'est pas répondu à cet appel avec toute la rapidité souhaitée, si l'on est obligé de constater que la femme est encore trop égoïste, trop attachée à ses tâches immédiates, pour remplir comme on l'y engage son devoir patriotique, alors, nous, la vieille garde, n'avons-nous pas aussi le droit de penser que, dans ce domaine également, l'on ne récolte que ce que l'on a semé? On récolte l'indifférence des femmes à l'égard des grands problèmes de la chose publique; on récolte leur incompréhension totale de leurs responsabilités vis-à-vis de la communauté; on récolte leur ignorance pour les tâches pressantes de l'heure: pourquoi? Parce que l'on n'a cessé de leur répéter que tout cela ne les concernait pas, parce que l'on a négligé de faire appel au sentiment de leur devoir vis-à-vis de l'ensemble... Souhaitons que cette semence-là de l'infériorité et de la frivolité, de la sous-estimation de la femme par la femme elle-même, ne lève pas comme l'autre, mieux encore soit étouffée par l'autre, celle, positive et féconde, de notre collaboration à la vie nationale; puissent nos S. C. F. reprendre la tâche commencée par notre «vieille garde» et combattre, en des circonstances nouvelles sans doute, pour l'égalité de la femme et de l'homme dans la vie politique et civique.



du Travail. Appuyée sur des faits et des statistiques indiscutables, elle fit valoir avec autorité les principes que nous ne cessons de défendre dans les colonnes de ce journal; puis, montrant la nécessité de savoir regarder plus loin que la situation présente, elle examina les perspectives qui s'ouvrent à l'activité féminine rémunérée, en insistant, avec combien de raison, sur les dangers du dilettantisme dont font encore preuve trop de jeunes filles dans le choix et l'exercice d'une profession (nous songions en l'écoutant à cette enquête parmi des chefs de métiers lausannois qu'a publiée il y a quelque temps le *Mouvement*) et sur l'urgence d'une formation professionnelle, non seulement technique, mais encore morale et individuelle. — C'est à la suite de cet exposé que, reprenant une question déjà posée par notre journal dans son dernier numéro, nous avons marqué, vu la carence des pouvoirs publics à cet égard, l'urgence nécessaire pour les Sociétés féminines de s'attacher sans tarder à l'étude de la création d'occasions de travail pour les femmes aussi, et demandé à cet effet la constitu-

Le Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

Raymonde de la Roche participa à de nombreux meetings, notamment à Héliopolis, Saint-Petersbourg, Budapest, Rouen, Reims. Lors de ce dernier, lors de la Coupe des Dames, le 8 juillet 1910, elle fit une chute grave. Durant des semaines elle resta entre la vie et la mort, sans qu'aucun spécialiste put se prononcer. Les chirurgiens, enfin, réussirent à la remettre sur pied. — Je persiste à dire, cependant, s'écriait-elle, que l'aviation n'est pas un sport plus dangereux que les autres. J'ai été la première qui ait affronté les nues et qui ait été précipitée à terre. Cela ne m'empêchera pas de recommencer dès que je serai rétablie. Et si je retombe, on pourra encore dire que je l'ai cherché!

Raymonde de La Roche tint parole. Elle revint à l'aviation sitôt remise et, de nouveau, y brilla. Elle battit le record de distance de 325 km., celui d'altitude avec 4.500 mètres, cependant que, suivant son exemple, d'autres femmes se mirent au pilotage. La première fut M^{lle} Hélène Dutrieu, grande sportive puisqu'elle avait été recordwoman de vitesse à bicyclette et championne d'attractions de music-hall telles que le «looping the loop» et la motocyclette infernale. Elle passa son brevet de pilote en 1910 et, la même année, remportait la coupe de distance des aviatrices, avec 167 km. 200 en 2 heures 36 minutes. L'année suivante, en avril 1911, elle remportait cette même coupe avec 230 kilomètres en 2 heures 30 minutes. En février 1913, la Légion d'honneur vint la récompenser de ses exploits: elle était ainsi la première femme-pilote décorée.

Mlle Marvingt avait été la première femme à passer son brevet de pilote de sphérique; elle devait tout naturellement venir au plus lourd

que l'air... ainsi du reste que Mlle Frank, Miss Spencer Kavanagh, Mlle Jeanne Heuve, Miss Brandon, Mlle Niel, Mlle Marthe Richard et enfin Mlle Pallier, qui passa son brevet à 48 ans, en 1912!



Publications reçues

Franziska BAUMGARTEN: *Le travail de l'homme*. Ed. La Baconnière, Neuchâtel, 1942. Prix: 3 francs.

Nous sommes aujourd'hui très préoccupés par le sort des réfugiés qui se pressent à nos frontières. Devant le problème que nous présente leur afflux et la grande pitié qu'ils nous inspirent, nous oublions parfois d'autres réfugiés, plus anciens, qui, depuis longtemps, collaborent à la vie de notre

pays, et qui, bien qu'apparemment à l'abri de la tempête qui a détruit leur pays d'origine, n'en sont pas moins frappés au cœur.

C'est donc un devoir particulièrement précieux pour nous d'avoir à parler ici de M^{lle} Franziska Baumgarten — née Polonoise et devenue Suisse par son mariage — cette femme de science dont les beaux travaux de psychologie sont connus du monde entier. Son remarquable ouvrage sur l'orientation professionnelle a été traduit naguère de l'allemand en français par les soins d'un grand éditeur parisien. Aujourd'hui la Suisse romande lui rend hommage par la traduction que M^{lle} Denise Riboni vient de faire de son étude: *Le travail de l'homme*.

Le travail de l'homme, ce travail humain que Pierre Hamp appelait la «peine» des hommes, et que d'autres ont considéré comme la guérison des hommes, — en créant la «thérapeutique du travail» — est un sujet d'inépuisable intérêt pour nous. Le petit livre de M^{lle} Baumgarten commence par une analyse à la fois historique, sociale et psychologique de la notion de travail. Disons en passant que cette partie de son ouvrage présente un intérêt très actuel, au moment où, dans notre pays, se discute passionnément, et souvent sans que la discussion repose sur des notions bien claires, l'initiative des *Indépendants* sur le droit au travail.

M^{lle} Baumgarten étudie ensuite les conditions du travail dans notre vie moderne. Ses constatations s'appuient sur une riche expérience personnelle et une documentation très complète. Certains chapitres de son livre présentent un intérêt particulier et donnent lieu à des applications pratiques dont chacun peut faire son profit. Je cite par exemple son chapitre sur les fluctuations du travail, où nous voyons comment, pour un temps donné, l'exercice augmente la capacité de travail, puis, se transformant en fatigue, la diminue graduelle-

ment. Cette observation est essentielle pour la répartition des pauses dans l'organisation du travail. Elle prouve qu'un repos pris au bon moment gagne un temps considérable.

D'ailleurs, les conclusions de M^{lle} Baumgarten aboutissent à 24 règles pratiques à observer dans le travail. Tout en reconnaissant dans ces règles l'importance des facteurs concrets et extérieurs, l'auteur y souligne le fait que la qualité du travail dépend avant tout de la qualité de l'homme et que, en dernière analyse, les facteurs personnels et même psychiques ont une influence beaucoup plus grande qu'on ne le croit généralement sur la perfection du travail et son bon rendement.

Marianne GAUGERIN.

Franziska BAUMGARTEN: *De l'adaptation de la femme au travail physique*. (Tirage à part de la revue: «Gesundheit und Wohlfahrt», Zurich, Orell Fussli, 1942).

Dans cette brochure toute récente, non encore traduite en français, M^{lle} Baumgarten étudie, sur la base de statistiques précises, l'inégalité des forces masculines et des forces féminines. Toujours à l'aide d'exemples nombreux, elle prouve la présence de puissants facteurs de compensation. Moins forte physiquement que l'homme, gênée dans son travail professionnel par ses obligations ménagères et ses préoccupations familiales, l'ouvrière féminine compense ces déficiences par une extraordinaire adaptabilité, une endurance due souvent à des motifs d'ordre psychique, enfin par les qualités d'intuition, d'habileté et de rapidité qui lui sont naturelles.

Ces beaux travaux de M^{lle} Baumgarten, sur des sujets vraiment à l'ordre du jour, devraient être largement diffusés et mis entre les mains de nos jeunes gens et de nos jeunes filles.

Marianne GAUGERIN.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies. Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

Tous les combustibles

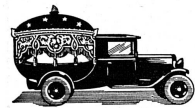
Bois, tourbe malaxée
Charbons hors carte

s'achètent chez

MAROLF & REY

Gare des Eaux-Vives

Tél. 4.32.50



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

tion le plus rapidement possible d'une Commission de spécialistes féminines. L'accueil fait à cette proposition nous permet d'espérer que de bon et d'utile travail pourra être fait rapidement dans ce domaine.

Le second sujet à l'ordre du jour de nos préoccupations essentielles, et qui prenait une actualité singulière dans le chef-lieu d'un grand canton agricole, fut traité de main de maître par M. le conseiller d'Etat Porchet, chef du Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du commerce du canton de Vaud: *Les relations entre la ville et la campagne*. Car la solution du problème de la vie chère ne réside-t-elle pas dans un équilibre intelligent autant que juste entre le labeur et les efforts des producteurs paysans — que l'on est trop souvent tenté à la ville de traiter d'égoïstes et de profiteurs! — et les difficultés des consommateurs citadins — dont on ignore trop à la campagne les préoccupations et les misères, pour ne voir en eux que des habitués de cinémas ou de frivoles élégantes fardées! Ces peines, ces soucis, M. Porchet les voit de trop près, et des deux côtés, dans l'exercice de sa magistrature, pour ne pas les évoquer avec autant de cœur que de large compréhension, appuyant tout son exposé sur des précisions techniques et financières, dans le détail desquelles nous regrettons de ne pouvoir entrer, faute de place, car ce fut là une belle, une très belle leçon d'économie publique, que nous souhaitons entendre répéter dans de nombreux cercles, tant masculins que féminins. On en retirerait en effet, avec une profonde admiration pour l'effort soutenu et harassant de nos agriculteurs, et avec une chaude sympathie pour toute une partie de notre population citadine, de plus en plus atteinte par les privations, la conviction du danger pour l'avenir de notre pays que constitue à l'heure actuelle tout différend entre les villes et les campagnes. Ce danger, nous femmes, les unes productrices, les autres consommatrices, groupées dans l'Alliance, nous pouvons contribuer à l'atténuer par notre attitude, nos propos, nos gestes de solidarité envers ceux qui se trouvent de chaque côté

de la barricade, et de nombreux petits faits significatifs cités par le conférencier ne peuvent que nous y encourager; mais à côté de cet effort moral indispensable, des mesures d'ordre pratique s'imposent, dont deux surtout nous ont été signalées: d'abord la nécessité, aussi bien pour le paysan que pour le consommateur de situation encore privilégiée, de respecter le « juste prix »; puis, et par l'institution d'Offices de salaires, le relèvement des salaires trop bas; et encore, et après le recensement des inconnues que sont souvent les éléments économiquement faibles de notre population, l'adoption pour des cas individuels bien étudiés de mesures d'entraide (allocations de vie chère, pour charges de famille, de secours d'hiver, etc.). Cette dernière mesure, toute bien intentionnée qu'elle soit, va heurter le principe de la juste rétribution du travail si différente de l'assistance, et soulèvera certainement par là de l'opposition dans les milieux ouvriers, où l'on réclame plutôt la hausse générale des salaires: M. Porchet, se basant sans doute sur le fait bien connu de la spirale économique, selon lequel cette hausse entraîne forcément une nouvelle hausse générale des prix, estime que les temps exceptionnels de guerre alimentaire que nous vivons ne justifient pas cette opposition, et que, de même que dans l'intérêt supérieur du pays, nous avons renoncé à certaines de nos libertés, le devoir actuel serait d'abandonner ce principe qui distingue nettement entre la rétribution et l'assistance. Discuter ici cette affirmation serait nous entraîner trop loin.

La place nous fait malheureusement défaut pour dire encore, comme nous le voudrions, combien furent appréciés les moments de détente prévus par nos hôtes lausannoises et vaudoises: la charmante soirée, dont la fréquentation déroute toutes les prévisions, et où l'on s'écrasa pour entendre, sous l'aimable présidence de M^{me} Julliard, le ravissant chœur des Vaudoises, et l'amusant sketch enlevé avec verve par M. et M^{me} Jacottet; le repas officiel à l'Hôtel de la Paix, alertement présidé par M^{me} Quinche,

PENSION

POUR DAMES ET MESSIEURS

Madame Florinetti

9, rue Ferdinand Hodler

Vie de famille — Pensionnaires pour la table
Prix modérés

GENÈVE

Tél. 4.59.62

VOUS LIREZ

50 nouveautés pour Fr. 11.—
avec notre

abonnement valable 2 ans

PRIOR

CORRATERIE, 9

CITÉ, 18

...A LAUSANNE



RELIURE

Jenny PIOT-FLAUX

Commandes - Cours - Fournitures

Av. des Alpes, 46 - LAUSANNE - Tél. 2.48.52

ÉCOLE PARTICULIÈRE

Mesdames PIOTET

Pontaise, 15 - LAUSANNE - Tél. 2.92.27

Classes de 4 à 18 ans Cours commerciaux

On accepte 2 pensionnaires

et couronné par beaucoup de discours... officiels eux aussi, ce qui équivaut à dire fort peu féministes! et surtout l'excursion, par un temps incomparable, de Grandvaux à Cully, avec halte à la vieille demeure baillivale que possède, pittoresquement campée sur une terrasse, le Musée du Vieux-Lausanne. Gél et lac d'Azur, vignoble doré, Alpes de cristal à l'horizon... ce sont de ces heures où notre pays romand se surpasse lui-même en beauté sereine et resplendissante, dont la vision restera longtemps sous nos paupières. Et l'an prochain, nous irons à St-Gall.

E. Gd.

Cautionnement mutuel

La Société coopérative de cautionnement des femmes suisses «Saffa», dont l'Assemblée générale a eu lieu à Berne le samedi 26 septembre, groupe 487 membres, dont 414 personnes physiques et 73 personnes morales. Elle a effectivement cautionné au cours de son dernier exercice 62 crédits pour 131.030 fr., soit 41 crédits pour des entreprises déjà existantes, 4 pour la reprise de commerces, 4 pour l'ouverture de nouvelles entreprises, 5 pour perfectionnement professionnel, 6 pour caissières, gérantes de succursales, etc. Au 30 juin dernier, elle possédait un total de 473 cautionnements, dont 166 provenaient du canton de Zurich, 107 de celui de Berne, 42 du canton de Vaud, 25 de Genève, etc.

Les deux bureaux de renseignements financiers dirigés à Berne par M^{lle} Anna Martin et à Zurich par M^{lle} Elisabeth Nägeli ont rendu de précieux services à des femmes embarrassées par des questions financières. Ils ont eu 194 entretiens, fait des inspections et des révisions de comptabilités, donné 24 cours et conférences d'orientation sur affaires financières.

L'exercice se termine par un bénéfice de 6.159 fr. 90, permettant un versement de 3.000 fr. au fonds de réserve, le paiement d'un dividende de 2,12 % au capital de parts sociales, et un report à nouveau de 563 fr. 90. L'Assemblée a procédé à une révision totale des statuts rendue nécessaire par la révision du Code des obligations, et a pris des décisions importantes concernant le remboursement de capital à des Associations féminines. La Suisse romande est représentée dans le Comité de direction de la Coopérative de cautionnement «Saffa» par M^{lle} S. Brenner (Genève), Linette Comte, avocate (Lausanne) et M^{me} Recordon-Sillig (La Tour-de-Peilz).

S. B.

Le service social de justice de Lausanne

M^{lle} M. L. Cornaz, assistante sociale, vient de publier son dernier rapport sur le Service social de justice, dont elle a pris congé pour entrer à l'Office cantonal des Mineurs. Depuis sa création, en 1933, ce Service a suivi un millier de cas, la moitié lui ayant été signalés par la Justice de paix, les autres par des œuvres privées ou par des particuliers. Cette activité a prouvé la nécessité de réorganiser le système tuteur vaudois pour arriver à la création de la tutelle officielle, à qui incombera tout un travail préventif de protection de l'enfance. Il faudrait par exemple que la jeune mère non mariée soit mieux protégée et guidée pendant les premiers mois de la vie de son enfant, avant la nomination d'un tuteur; la récupération des pensions alimentaires est une autre question qui, dans certains cas, devrait être réglée par l'autorité tutélaire.

Les initiateurs du Service social de justice avaient pensé que ce poste pourrait devenir officiel. Tout en reconnaissant son utilité, la Justice de paix du cercle de Lausanne n'a pas vu la possibilité de créer un poste d'assistance qui lui soit

...A VEVEY

Maison BUSSY-DURIEU, VEVEY

Fondée en 1823
Renommée pour ses produits

Zwiebacks Durieu - Tresses au sel

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaires, Soutiens-gorge.

Mesures - Réparations - Transformations

Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port

A. BASSIN VEVEY

exclusivement attaché. Cependant, l'arrêté sur l'Office cantonal des Mineurs prévoit que l'autorité tutélaire peut s'adresser à cet Office lorsqu'elle désire un préavis ou des renseignements concernant un mineur; en effet, depuis janvier 1942, toutes les enquêtes faites précédemment par le Service social de justice le sont donc par l'Office cantonal des Mineurs; on peut donc voir là, dans une certaine mesure, le Service social de justice devenu officiel.

S. B.

A travers les Sociétés

Pour nos légumes.

Voici le onzième rapport de cet Office de propagande pour les produits de notre agriculture dont la guerre accentue l'utilité.

Affranchissement de l'étranger, extension des cultures — leitmotiv insistant par la force des choses. Et pour cela, propagande incessante indispensable.

Comment tirer le meilleur parti possible d'un approvisionnement déficitaire? utilisation judicieuse des fruits, initiative Reval, œuvre de vulgarisation pour accroître la consommation des légumes, propagande en faveur du séchage, expositions — tels les principaux sujets que l'on passe en revue dans cette brochure, tels les points essentiels de l'activité de l'Office durant le dernier exercice. Publicité, service de presse, conférences, comptes et divers nous amènent trop vite à la dernière page de ce rapport très complet.

M.-L. P.

Coin des Travailleurs sociaux de Genève.

Qui prêterait un petit poêle à une missionnaire rentrée d'Afrique? M^{lle} Rusillon, 22, rue Henri-Mussard. Tél. 4.59.61 serait heureuse de le recevoir.

Garnet de la Quinzaine

Dimanche 25 octobre

BERNE: Association suisse pour le Suffrage féminin, au «Daheim», 10 h. 30: XX^{me} Conférence des Présidentes de Sections, Ordre du jour: *Création d'un Secrétariat Central, pour et contre*, par M^{me} Vischer-Alioth (Bâle) et M^{lle} M. Böhlen (Bâle) et A. Quinche (Lausanne). — *Le droit au travail de la femme*, par M^{lle} Gourd (Genève). — *La discipline de l'acheteuse*, par M^{lle} Sulzer (Aadorf). — Discussions, et communications diverses.

Id.: GENÈVE: «La Cité du Refuge pour les Réfugiés», grand bazar en faveur des réfugiés dans les salons du Kursaal. Vente, exposition, jeux d'enfants bridge, buffet froid. — De 17 à 19 h.: cabaret avec le concours de M^{me} Françoise Rosay; de 20 à 22 heures: spectacle du «Cigalon» dirigé par M^{me} Honnegger-Soravia, et représentation du *Devin du Village* (J.-J. Rousseau), dirigée par M. S. Baud-Bavy.

Id.: LAUSANNE: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio, 18 h. 45: *Le Secrétariat vaudois de l'enfance*.

Dimanche 1^{er} novembre:

GENÈVE: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio, 18 h. 45: *Pro Infirmitis*.

Lundi 2 novembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (Thé suffragiste). (L'ordre du jour en sera donné par convocations aux membres et par la presse locale).

Samedi 7 novembre:

LAUSANNE: Hôtel de la Paix. Trentième anniversaire de la fondation du *Mouvement Féministe*. (Voir avis spécial).

Ouvert :

Hôtel Seidenhof

Zurich 1, Stihlstr. 7/9 vis-à-vis de Jelmoli

Toutes les chambres avec eau courante
et téléphone, à partir de 5 fr. jusqu'à 7 fr.

Petit déjeuner fr. 1.75. Pas de pourboire.

Pas de majoration de service

En automne : Ouverture du Restaurant

Société Féminine Zurichoise
des Restaurants sans Alcool

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Rien de plus difficile

par les temps actuels, qu'une saine gestion de fonds.

Adressez-vous à nos services spéciaux de titres ou de bourse et vous serez renseignées.

BANQUE POPULAIRE SUISSE.